

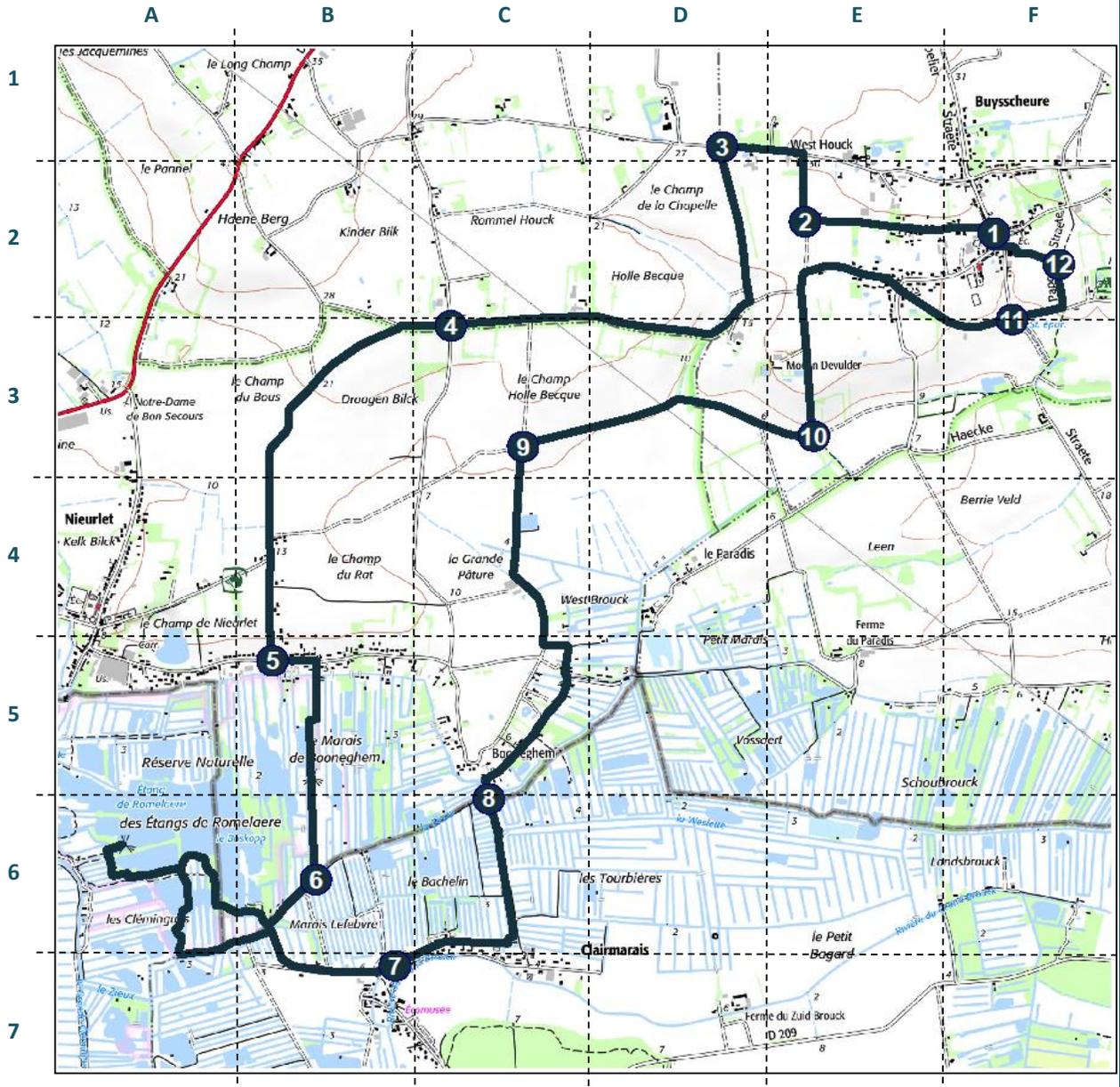
Du Bocage au Marais

(14 Km 0 - 4 h 15)

Départ : Eglise BUYSSCHEURE

1. Face à l'église – hallekerque typique du 17ème s. - engagez-vous vers la gauche dans la Popelier Straete (rue des Peupliers). Après 30 m, prenez à gauche le Boeren Weg (chemin des Fermiers).
2. A l'extrémité de ce chemin, tournez à droite dans la Heuzel Straete (rue du Verglas). Prenez à gauche la West Houck Straete - rue du Coin de l'Ouest - goudronnée.
3. Suivez à gauche le chemin de la Justice. Au bout, continuez à droite par le long de la Pauwer Straete - rue des Paons. Ce chemin se prolonge par la route, goudronnée, de l'Aguénée sur 500m.
4. Au carrefour, allez tout droit pendant 200 m puis empruntez à gauche le chemin des Culottes qui descend jusqu'à un camping et une route. Laissez à gauche et à droite différents chemins, le tracé est commun avec le GR 128 balisé en rouge et blanc.
5. Tournez à gauche puis, après 100 m, suivez à droite le chemin de jonction Nieuwriet / Clairmarais. Il traverse le marais de Booneghem, composé de fossés et de prairies inondables.
6. Traversez la rivière Le Zieux en empruntant le bac à chaîne, puis continuez à droite le long du cours d'eau. Vous longez la zone maraîchère du Bachelin. Suivez les indications "Grange Nature". Selon la période d'ouverture du site, possibilité d'effectuer le tour de la Réserve du Romelaëre (2,5 km, 50 mn). Ce site de 100 ha présente des habitats naturels variés : étangs, prairies pâturées, roselières, bois, fossés et rivières, et préserve une flore et une faune abondante.
- 7.
8. Laissez la Grange Nature sur votre droite et poursuivez le long du GR 128.
9. Franchissez la rivière par la passerelle métallique puis longez ainsi sur l'autre rive la rivière. Tournez à droite sur la route.

10. A l'intersection, suivez à droite le chemin de Saint-Omer.
11. A la sortie d'une section boisée, grimpez à gauche la Cuisine Straete. Sur la droite se trouvait autrefois le moulin Devulder. Continuez le long de la Pauwer Straete, goudronnée, qui oblique vers la droite. Au carrefour suivant, allez en face pour suivre, après les chicanes, la Langhemast Straete (rue du Long Tronc).
12. continuez tout droit. Remarquez sur la droite la rangée d'arbres taillés en têtards. A l'intersection suivante, prenez à gauche la Papote Straete. En continuant sur une centaine de mètres, remarquez une ancienne chaumière restaurée.
13. Virez à gauche, en passant un tourniquet. Ce Chemin des Loups ramène au centre du village en passant devant une aire de repos et une mare traditionnelle.



Du Bocage au Marais

(14 Km 0 - 4 h 15)

Départ : Eglise BUYSSCHEURE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritius.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Ce parcours, par sa longueur, s'adresse aux randonneurs avertis mais la grande variété de paysages de ce circuit récompense les efforts. Le bac à chaîne sera manipulé avec précaution ; en période de gel, il peut être bloqué. Balisage jaune.